

Face à la crise de l'eau, un projet de transfert entre la Dordogne, la Vienne et la Charente

Dossier de la rédaction de H2o
March 2025

À

Pour sauver la Charente de la sécheresse, plusieurs départements et établissements publics envisagent de dévier des cours d'eau. Trois bassins versants sont concernés pour ce qui serait une première en France.

Pour saisir les enjeux du grand projet de dérivation entre la Dordogne, la Vienne et la Charente, il faut plonger dans les nappes phréatiques de La Rochelle. Un pesticide interdit depuis les années 1970 s'est engouffré dans les ressources d'eau potable de l'agglomération, l'obligeant de prélever et traiter l'eau de la Charente à 60 kilomètres en amont. Mais menacé de sécheresses, le fleuve est désormais en sursis. Plusieurs collectivités de Nouvelle-Aquitaine - les départements de Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Dordogne et Haute-Vienne ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine - seraient donc en train de réfléchir à un projet de dérivation des rivières pour réalimenter la Charente. C'est que révèle une série de documents obtenus par Nicolas Beublet et Maxime Giraudeau, publiés par La Tribune le 27 mars. Une étude, financée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, prévoirait ainsi l'utilisation des eaux du bassin versant de la Dordogne et de la Vienne pour les acheminer vers les lacs de Haute-Charente. Le projet viserait à détourner 30 millions de mètres cubes d'eau sur ces trois bassins versants, soit l'équivalent de la consommation annuelle en eau potable de 550 000 habitants. La mise en service de cette solution d'adaptation pourrait être envisagée pour 2035, après quatre années de travaux, l'installation de stations de pompage, des dizaines de kilomètres de canalisations sous pression et l'éventuelle construction de nouvelles retenues.

Longue de 380 kilomètres, la Charente, qui traverse quatre départements, se voit déjà soumise à d'importants déficits. L'étude Charente 2050, rédigée par l'EPTB, affirme que 76 à 102 millions de mètres cubes manqueront à horizon 2050 lors des années de sécheresse. Le débit du fleuve sera ainsi amputé d'au moins 30 %. Le fleuve est dans la région qui cumule le plus de difficultés sur la ressource en eau, pointe Nicolas Ilbert, directeur territorial de l'agence de l'eau. Des solutions d'adaptation "classiques" existent, mais qui ne pourraient fournir qu'entre 40 à 50 millions de mètres cubes selon Rives et Eaux du Sud-Ouest, le bureau d'ingénierie à la tête de l'étude d'opportunité du transfert Dordogne-Charente. C'est pour absorber les 30 millions de mètres cubes de déficit lors d'une année exceptionnelle qu'interviendrait la "solution de rupture" du transfert entre les bassins versants. Le département de la Charente-Maritime prévoit respectivement 28 millions de mètres cubes pour l'eau potable et 11 millions pour l'irrigation agricole des plaines crayeuses. À l'embouchure, la conchyliculture a également besoin d'eau douce pour lever les moules et les huîtres. Dans le département de la Charente, en amont, les prélèvements majoritaires sont destinés à l'eau potable, tirés vers le haut par l'agglomération d'Angoulême. Pour transférer l'eau entre la Dordogne et la Charente, trois scénarios sont envisagés dont le coût est estimé entre 300 et 600 millions d'euros.

Les grands transferts d'eau se font en France au canal du Bas-Rhône Languedoc (73 kilomètres), achevé dans les années 1960, et le canal de Provence (210 kilomètres), dont le début de la construction remonte à 1964 ; auxquels est venue s'ajouter une étude sur le prolongement de l'aqueduc Aqua Domitia - qui achemine l'eau du Rhône vers le département de l'Aude - jusque dans les Pyrénées-Orientales, très exposées aux sécheresses. Le sauvetage de la Charente n'en constituerait pas moins une réalisation inédite à deux égards : par sa localisation dans le Sud-Ouest, dans une zone jusque-là relativement épargnée par les problèmes de sécheresse ; et par son emprise sur trois bassins versants.

Nicolas Beublet, Maxime Giraudeau - La Tribune [article réservé aux abonnés]